



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-86085>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-86085**

Fournitures

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** IMT NORD EUROPE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 18009202500139

**Ville :** Villeneuve d'Ascq

**Code postal :** 59653

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 59

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** 25EMD040M

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 38300000

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** FOURNITURE DE DEUX ENCEINTES CLIMATIQUES AVEC OPTION EVOLUTIVE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les attestations suivantes : • Les pièces visées aux articles R2143-7, R2143-8 et R2143-9 du Code de la Commande Publique à savoir notamment : -Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents, dans les cas où ceux-ci ne peuvent être récupérés automatiquement par le département, conformément aux dispositions de l'article 113-14 du Code des Relations entre le Public et l'Administration Les pièces prévues aux articles R.1263-12, D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8254.2 à D. 8254-5 du code du travail -Un certificat attestant de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, délivré par l'association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés -Le jugement de redressement judiciaire le cas échéant La qualité technique sera appréciée à partir des réponses et

informations apportées par le candidat dans son mémoire technique. En outre, le candidat précisera également son savoir-faire en matière de protection de l'Environnement et les mesures concrètes de gestion environnementale mises en œuvre. Le candidat devra répondre à l'ensemble des points du CCTP.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/07/2025**